



BioWorks®

MilStop® à large spectre

Fongicide foliaire

révision: September 10, 2018

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. PRODUIT CHIMIQUE et IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Utilisation générale : Fongicide foliaire

Nom commun : Fongicide foliaire MilStop® à large spectre

FABRIQUÉ POUR :

BioWorks, Inc.

100 Rawson Rd, Suite 205

Victor, NY 14564

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :

BioWorks, Inc. 1-800-877-9443

CHEMTREC: 1-800-424-9300 (USA and Canada)

2. IDENTIFICATIONS DES DANGERS

APERÇU D'URGENCE : Poudre blanchâtre ou écru ayant une odeur définitive et légère. Nocif si avalé. Cause une irritation oculaire moyenne.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

EN CAS D'INHALATION : La poussière peut irriter la voie respiratoire.

EN CAS DE CONTACT LES YEUX : Cause une irritation oculaire moyenne.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Ceci n'est pas un irritant primaire pour l'épiderme.

EN CAS D'INGESTION : Nocif si avalé.

CHRONIQUE : Aucun effet connu basé sur des études faites sur les animaux.

CARCINOGENICITÉ : Les ingrédients contenus dans ce produit ne figurent pas sur la liste de la NTP, l'OSHA, ni l'ACGIH en tant que carcinogènes.

3. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

COMPOSANTE	N° D'ENREGIS TREMENT	%	OSHA PEL	ACGIH TLV
Bicarbonate de potassium	298-14-6	85	N/E	N/E
Ingrédients inertes	confidentiel	15	N/E	N/E

N/E = non établi

4. MESURES D'URGENCE ET PREMIERS SOINS

EN CAS D'INHALATION : En cas d'inhalation, déplacez la personne à l'air frais. Si la personne ne respire plus, administrez la respiration artificielle. Si la personne a de la difficulté à respirer, administrez de l'oxygène. Appelez un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Retirez tous les vêtements contaminés. Lavez immédiatement à grande eau et au savon. Obtenez de l'aide médicale si une irritation se développe.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Maintenez les paupières ouvertes et rincez immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin.

EN CAS D'INGESTION : Si avalé, ne PAS induire le vomissement. Appelez un médecin.

5. MESURES EN CAS D'INCENDIE ET DONNÉES SUR LES DANGERS D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR : Non applicable.

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMABILITÉ : Non déterminé.

MOYEN D'EXTINCTION : Non combustible.

PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES : Évacuez tout le personnel vers une zone sécuritaire. Veillez à ce que le personnel reste à l'écart et contre le vent par rapport à l'incendie. Portez des appareils respiratoires autonomes ainsi qu'un équipement de protection complet.

INCENDIE INHABITUEL et DANGERS D'EXPLOSION : Non connu.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE DES PRODUITS : La décomposition thermique produira des oxydes de carbone et de potassium.

6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

GÉNÉRAL : Prenez toutes les mesures supplémentaires nécessaires afin de prévenir et remédier aux effets adverses d'un déversement. Ce produit ne devrait en aucun cas, avoir un contact avec des eaux.

SPÉCIFIQUE : Dans le cas d'un déversement, ramassez tout le matériel immédiatement. Essuyez le matériel résiduel présent sur les surfaces avec un linge. Évitez de laver ces résidus dans les drains ou autres voies d'eau.

7. MANUTENTION et ENTREPOSAGE

Évitez tout contact avec la peau et les yeux. Lavez à grande eau une fois la manutention terminée. Retirez tous les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Entrez le produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sec et loin des produits acides. Évitez toute exposition à l'humidité. Gardez le contenant fermé hermétiquement et loin de la portée des enfants. Évitez toute contamination avec d'autres pesticides ou fertilisants. Ne pas contaminer l'eau, la nourriture ou la moulée.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION et PROTECTION INDIVIDUELLE

Évitez tout contact avec la peau et les vêtements. Gardez le contenant fermé hermétiquement.

PROTECTION INDIVIDUELLE :

RESPIRATOIRE : Utilisez dans un endroit où l'aération est adéquate afin d'éliminer l'inhalation des poussières.

GANTS DE PROTECTION : Utilisez des gants de protection.

AUTRE : Les applicateurs et autres manipulateurs doivent porter : des gilets à manches longues, des pantalons longs, des chaussettes et des chaussures. Une fois terminée la manutention et avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser du tabac ou aller à la toilette, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon.

9. CARACTÉRISTIQUES CHIMIQUES et PHYSIQUES

APPARENCE : Poudre blanchâtre à écru

ODEUR : Odeur spécifique légère

PRESSION DE LA VAPEUR : Non applicable.

GRAVITÉ SPÉCIFIQUE : 0,76 à 0,86 g/cc

SOLUBILITÉ dans l'eau : Soluble
pH : 8,0-8,4 @ 1%
POINT DE FUSION : Non déterminé.
POINT D'ÉBULLITION : Non déterminé.
DENSITÉ APPARENTE : 6,3 À 7,2 lbs/gal
VISCOSITÉ : Non déterminée

10. STABILITÉ et RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable dans des conditions normales recommandées d'entreposage. (Voir la section 7.)
POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produire aucunement.
INCOMPATIBILITÉ : Avec des matériaux fortement acides.
DÉCOMPOSITION THERMIQUE DANGEREUSE DES PRODUITS : La décomposition thermique produira des oxydes de carbone et de potassium.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

ORAL AÏGU : LD₅₀ = 2,700 mg/kg (rat)
CUTANÉ AÏGU : LD₅₀ > 5,000 mg/kg (rat)
INHALATION AÏGUE : LC₅₀ > 2,3 mg/L (rat)
IRRITATION DE LA PEAU : Index d'irritation (lapin) = 0,17
IRRITATION OCULAIRE : Non irritant pour 0,5% de l'ingrédient actif (lapin)
SENSIBILISATION : N'est pas un sensibilisateur chez les cochons d'Inde
GÉNOTOXICITÉ : Aucune donnée disponible.
TÉRATOGENICITÉ : Aucune donnée disponible.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ CHEZ LES POISSONS : Aucune donnée disponible.
TOXICITÉ CHEZ LES PUCES D'EAU MAGNA : Aucune donnée disponible.
ALGUES : Aucune donnée disponible.
AUTRE : Ne pas appliquer directement dans l'eau, où dans les zones à proximité des surfaces d'eau, ou dans des zones intertidales sous le niveau moyen de la mer. Ne pas contaminer l'eau lorsque vous nettoyez l'équipement ou lorsque vous disposez de l'eau avec laquelle vous avez nettoyé l'équipement.

13. CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

Les déchets issus de l'utilisation de ce produit peuvent être éliminés sur le site ou dans une usine d'élimination des déchets approuvée. Videz le sac complètement dans l'application de l'équipement. Éliminez le sac vide dans un site d'enfouissement sanitaire ou par incinération ou, si la réglementation de l'État ou des autorités locales, par le fait de les brûler. Dans le cas de les brûler, restez loin de la fumée.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

D.O.T. – Par voies terrestre, aérienne et maritime
NOM PROPRE D'ENVOI : NOS fongicide, agricole, et solide
TMD au Canada : Non réglementé par le Règlement sur le transport des marchandises dangereuses du Canada

15. RENSEIGNEMENTS RÉGULATOIRES

ÉTATS-UNIS

IFFAA (Insecticide fédéral, Fongicide et Acte sur les produits anti-rongeurs) : Réglementé,
Reg. EPA N° 70870-1-68539
Est. EPA N° 67187-NY-001

Canada (PCP No. 28095)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

CONTACT : BioWorks, Inc.
100 Rawson Road, Suite 205
Victor, NY 14564

TÉLÉPHONE : 800-877-9443

NON-RESPONSABILITÉ ET LIMITES DE LA RESPONSABILITÉ

L'ACHETEUR ASSUME L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ POUR LA SÉCURITÉ RELATIVE À L'UTILISATION SI CELLE-CI NE CONCORDE PAS AVEC LES INSTRUCTIONS INSCRITES SUR L'ÉTIQUETTE. L'ÉTUDE FAITE SUR CE PRODUIT OFFRE LES DONNÉES NÉCESSAIRES POUR JUSTIFIER SON UTILISATION SUR LES PLANTES ORNEMENTALES ET AGRICOLES INDIQUÉES SUR L'ÉTIQUETTE. PAR CONTRE, IL FAUT COMPRENDRE QUE DES TESTS PLUS POUSSÉS SUR TOUTES AUTRES VARIÉTÉS OU CULTURES AINSI QUE DANS TOUTES CONDITIONS DE CROISSANCE ADÉQUATES POUR TOUTES LES PLANTES INDIQUÉES SUR L'ÉTIQUETTE, N'ONT PEUT-ÊTRE PAS ÉTÉ EFFECTUÉS. L'UTILISATEUR DEVRAIT TOUJOURS SUIVRE LES DIRECTIVES ÉNONCÉES SUR L'ÉTIQUETTE ET PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE LORS DE L'UTILISATION DE CE PRODUIT SUR UNE VARIÉTÉ DONNÉE JUSQU'À CE QU'IL SOIT FAMILIER AVEC LES RÉSULTATS OBTENUS SELON LES CONDITIONS DE CROISSANCE.

AUCUNE GARANTIE NI REPRÉSENTATION EST FAITE, FORMELLE OU TACITE, CONCERNANT LES RÉSULTATS OBTENUS SUITE À L'UTILISATION DE CE PRODUIT, ADVENANT UNE UTILISATION NON CONFORME AUX DIRECTIVES ÉMISES OU SUITE À UNE PRATIQUE NON SÉCURITAIRE. LE RECOURS LÉGAL EXCLUSIF DE L'UTILISATEUR OU DE L'ACHETEUR, ET LA LIMITE DE GARANTIE DE BIOWORKS, INC. OU N'IMPORTE QUEL AUTRE VENDEUR, POUR TOUTES LES PERTES, BLESSURES OU DOMMAGES CAUSÉS SUITE À L'UTILISATION OU LA MANUTENTION DE CE PRODUIT EST LE PRIX D'ACHAT DÉFRAYÉ PAR L'UTILISATEUR OU L'ACHETEUR POUR LA QUANTITÉ UTILISÉE DE CE PRODUIT. L'ACHETEUR AINSI QUE TOUS LES UTILISATEURS SONT TENUS D'ACCEPTER LES MODALITÉS DE CET AVIS, LESQUELS PEUVENT VARIER EN VERTU D'UN ACCORD ÉCRIT UNIQUEMENT, SIGNÉ PAR UN REPRÉSENTANT DE BIOWORKS, INC. DÛMENT AUTORISÉ.